

Facteur remplaçant Attention danger !

■ La direction du Courrier dévoile son futur projet pour les rouleurs et rouleuses ■ Loin de répondre aux attentes et besoins de ces agents, elle fait fi des demandes des organisations syndicales... et aggrave les conditions de travail des agents concernés !

■ La promo ne justifie pas tout

Lors de la présentation de ce projet, la direction du Courrier tente maladroitement de nous vendre facteur remplaçant comme un moyen de récompenser la flexibilité et l'adaptabilité des rouleurs/rouleuses. Peine perdue au vue de ses propositions et des contraintes (fatigue, stress et la dégradation de l'équilibre vie privée/vie professionnelle) liées à la fonction. L'argument promotionnel et financier ne pèse pas bien lourd dans la balance. En effet, quel-le facteur/factrice acceptera de perdre sa tournée pour gagner un, voire même deux niveaux, et galérer pour quelques euros supplémentaires mensuels ?

A SUD, nous pensons que l'argument de la promotion n'est qu'un cache-misère et que ce projet n'est qu'un moyen de reclassement à moindre coût pour palier la disparition organisée des volants de remplacement.

■ Rouleur-euses II-1 : les dindons de la farce

Historiquement les agents 2.1 se retrouvant rouleurs ne le sont jamais par choix mais plutôt à cause des aléas d'une réorganisation ou de la volonté de la direction du Courrier de supprimer des postes de travail. Sont concerné-es de nombreux d'agents (anciennes facteurs de secteur, d'équipe sans équipe ou encore des agents en reclassement venant notamment des PIC qui ferment). La Poste a une solution toute trouvée pour leur « offrir » une fonction à la hauteur de leur qualification : rouleur/rouleuse sur l'ensemble des sites de la plaque ! Elle est pas belle la vie ? Avec en plus la joie d'exercer cette fonction jusqu'à la fin de leur carrière (car exclusion de toute vente des quartiers quelque soit leur situation antérieure), pour une population dont la moyenne d'âge est élevée sur un poste extrêmement pénible.

Par ailleurs, La Poste ne répond pas quand on lui demande les mesures financières compensatoires correspondant aux déplacements sur les différents sites (qui peuvent atteindre plusieurs dizaines de km supplémentaires vu la superficie de certaines plaques !!!). Pour SUD il est hors de question que ces agents paient de leur poche des déplacements imposés par leur direction.

■ Des organisations à la carte

Au fur et à mesure des projets de La Poste chaque site devient totalement différent de son voisin : organisations innovantes, horaires variables, nouveaux services, DHT différentes etc... C'est autant de difficulté d'adaptation pour un rouleur amené à tourner sur plusieurs sites mais là, une fois de plus, La Poste n'en tient pas compte et feind la surprise quand nous mettons d'énormes réserves sur ce projet.

Un blanc-seing : non merci !

A la question « est-ce que ce sera un BRH, un relevé de décision ? », la direction louvoie et nous annonce qu'en fait elle n'en sait encore rien mais qu'en aucun cas ce sera un BRH, (tout au plus une note ou des préconisations).

En tout état de cause, vu l'ampleur du projet et surtout l'impact sur le personnel il est hors de question de réduire le projet à de simples préconisations au risque de voir une fois de plus les pires débordements de la part des directeurs d'établissement les plus zélés.



25/27 rue des envierges
75020 Paris

www.sudptt.org

tel : 01 44 62 12 00

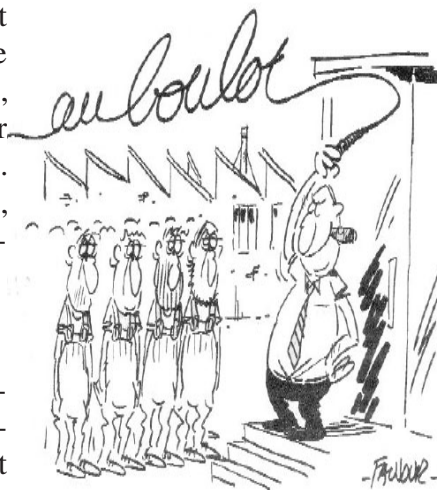
fax : 01 44 62 12 34

mail : sudptt@sudptt.fr

Fédération des activités postales et de télécommunications



Concernant les organisations innovantes, dont plusieurs différentes peuvent co-exister sur le même site, on se demande bien comment sera calculé le temps de travail des rouleurs et rouleuses. Entre les sacoches à domicile, les distri en binôme, les horaires mixtes.. les chefs d'équipes vont s'amuser pour ajuster la DHT à 35h par semaine. Nous leur souhaitons bon courage. Lorsque nous avons interpellé la direction du Courrier sur ce point précis, celle-ci a admis que cela pourrait susciter des incompréhensions et des erreurs... sans toutefois remettre en cause son projet.



■ Et la qualité de service dans tout ça ???

On le sait, multiplier le nombre de tournées à couvrir pour une même personne n'est pas générateur d'une QS optimale... d'autant plus qu'avec l'allongement des tournées et la partie sécable, la tâche est largement complexifiée ! De plus la direction ne prévoit pas de jours de doublures et de délai minimum pour couvrir une tournée une fois celle-ci « apprise » !!! Sans garde-fous imposés, les directions locales risquent de s'en donner à cœur joie, avec un personnel qui serait malléable et corvéable à merci !

Pour SUD, la qualité de service ne se brade pas : elle s'organise par un volant de remplacement à 25 % qui permettrait une couverture de toutes les tournées et tout le long de l'année, dans de bonnes conditions pour les rouleurs et rouleuses !

Ce projet est inacceptable en l'état

Il aurait pour conséquence de dégrader fortement, pour les rouleurs et rouleuses, des conditions de travail déjà extrêmement pénibles.

SUD exige

- **le II-1 grade de base pour l'ensemble des personnels du Courrier**
- **un volant de remplacement à 25 %**
- **un nombre limité de tournées à couvrir par agent rouleur**
- **la vente des quartiers ouverte aux classes II**
- **3 jours de doublure minimum par tournée si celle-ci n'a pas été effectuée depuis au moins 4 mois**
- **exemption de tri général pour les rouleurs et rouleuses**
- **une juste compensation financière pour les agents amenés à rouler sur plusieurs sites**

